

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 1 : Organiser et réaliser les travaux d'aménagement et d'entretien d'un parcours de golf			
<p>A 1 Organisation des chantiers de construction ou de rénovation des surfaces de jeux et des équipements sur un parcours de golf</p>	<p>C 1. Organiser un chantier de construction ou de rénovation des surfaces de jeux d'une partie du parcours en mobilisant les moyens humains et matériels avec son équipe pour améliorer la jouabilité du parcours, ses qualités sportives et environnementales et/ou en faciliter l'entretien conformément aux objectifs définis par la direction du parcours</p>	<p>1-Etude de cas fournie par le centre portant sur un projet de création/rénovation d'une zone de jeu dans un golf Le candidat réalise un rapport écrit avec proposition de solutions, et leurs mises en œuvre, permettant la réalisation des aménagements demandés. Le rapport est remis et évalué par le jury.</p>	<p>Le diagnostic réalisé est conforme aux objectifs définis par la structure Les solutions proposées sont cohérentes par rapport au projet d'aménagement Un ou plusieurs membres de l'équipe sont mobilisés lors de la préparation et l'organisation du chantier (planification et organisation matérielle uniquement) Les techniques de création d'une zone de jeu (green, départ, FW, Bunkers...) proposées sont conformes aux règles techniques en vigueur (UNEP, AFNOR, USGA...) Les techniques de rénovation d'une zone de jeu (green, départ, FW, Bunkers...) proposées sont conformes aux techniques en vigueur (UNEP, AFNOR, USGA...) Les différentes étapes du chantier sont décrites. Les matériels sélectionnés sont adaptés au chantier La quantité des matériaux est cohérente par rapport aux aménagements demandés La qualité des matériaux est choisie conformément aux aménagements demandés</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A 2. Réalisation des opérations mécaniques d'entretien courantes des surfaces de jeu.</p>	<p>C 2. Réaliser les opérations mécaniques d'entretien des zones de jeu afin d'assurer la pérennité des surfaces et des conditions de jeu optimales, en tenant compte de la planification préalablement effectuée et des objectifs de qualité et de pratiques eco responsables définis par la direction.</p> <p>C 3. Assurer l'entretien des surfaces de jeu et du parcours de golf en intégrant son activité dans une démarche volontariste de développement durable dans un objectif de favoriser le développement de la biodiversité et des pratiques eco durables</p>	<p>2-Mise en situation réelle réalisée dans la structure d'accueil portant sur la réalisation des opérations courantes d'entretien suivantes : tonte, décompactage, carottage, spiking, top dressing/sablage, verticuttage, entretien des bunkers</p> <p>L'évaluation est réalisée par le tuteur selon une grille d'observation qui lui est fournie.</p> <p>3-Rapport professionnel sur la base de données issues de l'entreprise d'accueil et de recherches personnelles.</p> <p>Le candidat rédige un projet ayant pour objectif de présenter et développer une ou plusieurs actions concrètes et significatives pour assurer une gestion plus durable et plus écologique du parcours</p> <p>Le projet est remis sous forme de document écrit et évalué par le jury</p>	<p>Le matériel ou matériaux choisi(s) est adapté à l'opération mécanique d'entretien</p> <p>Le matériel est préparé en fonction de l'opération d'entretien réaliser</p> <p>La vérification du réglage du matériel est effectuée</p> <p>L'opération mécanique d'entretien est correctement réalisée :</p> <p>L'opération est réalisée selon les consignes de l'intendant de terrain</p> <p>L'opération respecte les objectifs définis par la structure</p> <p>L'opération est réalisée dans le délai imparti</p> <p>L'opération est réalisée avec dextérité et efficacité</p> <p>L'opération est réalisée sans préjudice sur la surface</p> <p>Les conditions de sécurité sont respectées</p> <p>Le matériel est vérifié en fin d'opération</p> <p>Le rapport analyse les pratiques au regard des enjeux climatiques</p> <p>Le rapport analyse les pratiques au regard des impacts écologiques</p> <p>Le projet comprend des propositions d'actions environnementales liées à l'activité d'entretien ou en co-activité avec un autre pôle d'activité sur le site.</p> <p>Le projet présente des d'actions de communication vis-à-vis des usagers</p> <p>Les actions proposées dans le projet permettent une transition écologique concrète des pratiques</p> <p>Les actions proposées sont réalisables à court/moyen terme par la structure</p> <p>Les actions proposées contribuent à l'augmentation de la valeur écologique du parcours (installation de nichoirs, hôtels à insectes ou actions favorisant la présence d'intermédiaires...)</p> <p>Les actions proposées contribuent à la diminution de l'empreinte environnementale du parcours (utilisation de matériels hybrides ou électriques diminuant la consommation d'énergie fossile, valorisation des déchets organiques, diminuer les fréquences de tonte, réutilisation de l'eau...)</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 2 : Gérer l'implantation des espèces végétales et la fertilité des sols d'un parcours de golf dans le respect de l'environnement			
<p>A 3. Gestion de l'implantation des espèces et des variétés végétales sur un parcours de golf</p>	<p>C 4. Sélectionner les différentes espèces végétales et variétés de graminées, en tenant compte de leurs caractéristiques et en conciliant les contraintes agros climatiques, environnementales et sportives, pour obtenir un gazon de qualité facilitant son entretien et la pratique sportive</p> <p>C 5. Procéder à l'implantation des graminées, en mobilisant le matériel adapté et en le réglant, en fonction des différentes surfaces et des contraintes de jeu tout en tenant compte de l'espèce et de la variété choisies, afin d'installer une couverture végétale dense et homogène capable de satisfaire durablement aux exigences de jeu et répondre aux enjeux d'une activité sportive plus durable.</p>	<p>1-Étude de cas fournie par le centre portant sur une opération d'implantation/régénération sur différentes surfaces de jeux. Le candidat s'appuie sur les informations collectées dans l'herbier réalisé dans son entreprise d'accueil et propose, à travers un rapport écrit, les espèces et les compositions variétales à planter et les moyens d'y parvenir en tenant compte des exigences de jeu mais aussi des différentes contraintes rencontrées ou créées. Le document écrit et l'herbier sont remis et évalués par le jury.</p>	<p>Toutes les graminées à gazon présentes sur le parcours de golf sont identifiées Chaque graminée comprend une description de ses qualités techniques La composition du mélange de graminées est adaptée à la situation d'implantation Le choix des graminées permet de respecter les qualités techniques attendues de surfaces sportives engazonnées Les qualités techniques (VAT : valeur agronomique et technique) des différentes espèces de graminées utilisées sont présentées Le choix des mélanges tient compte des contraintes pédoclimatiques de la structure de golf (précipitations moyennes, type de sol...) Le choix du mélange tient compte des contraintes d'entretien et de jeu de la structure de golf Le choix du ou des mélanges est justifié au regard des objectifs assignés par la direction</p> <p>Des techniques de regarnissage de conversion de flore ou d'implantation d'un gazon en semis ou en placage sont proposées en fonction des objectifs assignés Le contexte pédo climatique est pris en compte dans le choix de matériel et la préparation du substrat. Le matériel utilisé est adapté à l'opération Le réglage du matériel est adapté aux caractéristiques de la zone à planter (semence, surface de jeu)</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A 4. Gestion raisonnée de la fertilité des différentes surfaces engazonnées d'un parcours de golf</p>	<p>C6 . Réaliser un plan de fertilisation annuel prévisionnel, en prenant en compte les mécanismes physico-chimiques du sol et en choisissant les fertilisants et amendements adaptés aux besoins de fertilité du sol et au développement optimal de la plante afin de répondre aux objectifs de qualité et de gestion durable des surfaces de jeux et du parcours</p>	<p>2-Etude de cas fournie par le centre portant sur l'élaboration d'un plan de fertilisation raisonnée sur l'année, adaptée aux spécificités des différentes surfaces de jeux d'un parcours de golf, aux objectifs d'entretien et aux exigences environnementales L'étude de cas fait l'objet d'un document écrit remis et évalué au jury d'évaluation</p>	<p>Le plan de fertilisation est adapté aux différentes surfaces de jeux (greens, colliers, avant greens, fairways, semi-roughs, départs...) Le plan de fertilisation tient compte des objectifs qualitatifs des surfaces de jeux Le plan de fertilisation tient compte des propriétés physico-chimiques du sol (texture, structure, pH, capacité d'échange cationique, rapport carbone azote...) et des analyses de sol Le plan de fertilisation respecte les règles environnementales Le plan de fertilisation favorise la gestion durable du parcours et de l'environnement (limitation des doses d'engrais, fréquence des apports, développement de la fertilisation organique...) Le plan de fertilisation intègre indicateurs de fertilité des sols Le plan de fertilisation intègre les techniques agronomiques alternatives. Les méthodes et les techniques d'apports envisagées sont adaptées aux différents contextes et aux fertilisants appliqués.</p>
	<p>C 7. Appliquer de manière optimale avec des moyens appropriés la stratégie programmée de fertilité des sols afin d'atteindre les objectifs de qualité des surfaces de jeux définies par sa direction et en respectant des exigences environnementales.</p>	<p>Mises en situation réelles évaluées réalisée dans la structure d'accueil portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> -le réglage et utilisation d'un matériel de distribution d'un fertilisant/amendement ou d'un biostimulant sous forme solide -le réglage et utilisation d'un matériel de distribution d'un fertilisant/amendement ou d'un biostimulant sous forme liquide <p>L'évaluation est réalisée par le tuteur selon une grille d'évaluation/observation qui lui est fournie.</p>	<p>Le matériel de distribution (pulvérisateur, épandeur ou centrifuge) est préparé correctement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'état des principaux organes est contrôlé visuellement. • Le matériel de distribution est réglé ou étalonné selon : <ul style="list-style-type: none"> ○ La dose à apporter ○ L'épandage à effectuer ○ L'état et le stade de la plante ○ La surface et le profil de l'aire de jeux <p>Le calcul de la dose à apporter est correct. La traçabilité des opérations est assurée selon la procédure en vigueur (saisie informatique, carnet d'épandage). La dose est appliquée de manière homogène. Les conditions de réalisation des travaux d'épandage font l'objet d'un compte-rendu précis : déroulement de l'opération, difficultés rencontrées.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 3 : Concevoir et appliquer une stratégie de lutte antiparasitaire raisonnée et écoresponsable dans parcours de golf			
<p>A 5. Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie raisonnée de contrôle des bio-agresseurs dans un parcours de golf</p>	<p>C 8. Définir une stratégie de lutte raisonnée, efficace et compatible avec les objectifs de qualité des surfaces de jeux en identifiant les principaux bio-agresseurs des gazons et des végétaux présents sur un golf, en observant les symptômes et leur présence sur les végétaux tout en minimisant l'impact de ses interventions sur l'écosystème du golf et sur son environnement.</p> <p>C 9. Réaliser l'application d'une intervention décidée dans le cadre de la stratégie de lutte, par soi-même ou par ses équipes, avec un matériel conforme et étalonné, dans le strict respect des règles de sécurité et réglementaires pour assurer la réussite de son intervention tout en préservant la santé humaine et l'écosystème.</p>	<p>1-Etude de cas, fournie par le centre, portant une stratégie de lutte contre les bio-agresseurs des gazons. Le candidat s'appuie sur les informations collectées dans un dossier réalisé dans son entreprise d'accueil pour élaborer, à travers un document écrit, la stratégie de lutte. Le document écrit et le dossier sont remis et évalués par le jury.</p> <p>2-Mise en situation reconstituée (utilisation de produit fictif) réalisée dans la structure d'accueil portant sur l'application d'un produit antiparasitaire ou assimilé (bio contrôle, substances peu préoccupantes, substances de base...) avec un pulvérisateur DPA (débit proportionnel à l'avancement) Le tuteur évalue le candidat selon une grille d'observation qui lui est fournie.</p>	<p>Les principaux bio-agresseurs sont identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - -ravageurs animaux - -insectes des gazons au stade larvaire ou au stade adulte (tipule, hanneton...) - -maladies des gazons de graminées - -adventices qui posent problèmes pour un entretien de qualité des différentes surfaces de jeux <p>La stratégie de lutte proposée est cohérente par rapport aux agresseurs identifiés : L'analyse globale de la situation est juste. Les techniques de lutte proposées sont adaptées à la situation. La stratégie de lutte intègre les méthodes alternatives et biologiques limitant l'impact environnemental. La réglementation en vigueur sur l'utilisation des produits phytosanitaires est appliquée.</p> <p>Le pulvérisateur est étalonné correctement. Le choix des buses est adapté à l'application. Le mélange (bouillie) est réalisé correctement (ordre des produits, pas de mélange interdit...).</p> <p>La console du DPA est programmée correctement. Les doses préparées respectent les préconisations d'application du fabricant. L'ensemble de la parcelle est travaillé correctement (pas d'oubli majeur ou de double passage) ; Les fonds de cuves et les effluents sont gérés conformément à la réglementation en vigueur. Le pulvérisateur est nettoyé correctement. La réglementation en vigueur sur la protection des applicateurs est respectée (port des équipements de protection individuel)</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			La réglementation en vigueur sur l'application des produits phytosanitaires est respectée (coactivité, ZNT eau et habitation...) Le suivi des applications est enregistré sur support papier ou numérique.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 4 : Gérer les apports, les ressources en eau et le système d'irrigation d'un parcours de golf			
<p>A 6. Gestion de la ressource et des apports en eau d'un parcours de golf</p>	<p>C 10. Assurer l'approvisionnement et le stockage en eau du parcours en respectant la réglementation en vigueur et en vérifiant la qualité de l'eau afin de satisfaire les besoins hydriques des différentes surfaces de jeux engazonnés durant toute la période de déficit hydrique.</p> <p>C 11. Raisonner les apports en eau du parcours en respectant la réglementation en vigueur afin de satisfaire les besoins hydriques du végétal pour préserver la ressource tout en tenant compte des contraintes/exigences d'entretien, de la qualité/efficacité de la distribution du système d'irrigation en place et des différents paramètres agro climatiques et sportifs.</p>	<p>1-Rapport professionnel portant sur l'approvisionnement, le stockage et les apports en eau du parcours de sa structure d'accueil Le rapport devra présenter la situation du parcours et de ses pratiques vis-à-vis de la ressource en eau et de son utilisation par le golf à partir de l'observation et des éléments recueillis dans l'entreprise.</p> <p>Sur la base du rapport professionnel le candidat réalise un diagnostic écrit de l'état hydrique de ses surfaces engazonnées et de son système</p> <p>Le rapport professionnel et le diagnostic seront remis et évalués par le jury</p>	<p>La situation du golf et son contexte climatique et hydrique sont décrits. L'évaluation de la ressource en eau est réalisée (origine, qualité, disponibilité et consommation du golf). Les données physicochimiques de l'eau d'irrigation sont interprétées (PH, conductivité, salinité, SAR...). Les caractéristiques de la station de pompage et de son fonctionnement sont décrites. La réglementation sur le captage, le stockage et les particularités locales est décrite. Les relevés et les comptages réglementaires sont réalisés. Les principales dispositions législatives concernant l'utilisation de l'eau sont citées.</p> <p>Les données agro-météorologiques pour anticiper les besoins en eau des différentes surfaces engazonnées (stade cultural, ETP, pluviométrie, réserve du sol...) sont interprétées. Les contraintes liées à la distribution en eau sont identifiées. Les contraintes liées à l'efficacité/uniformité de l'irrigation sont identifiées. Les corrections proposées sont cohérentes par rapport aux contraintes identifiées. Le calcul de la dose d'arrosage est correct. La qualité de l'eau est prise en compte dans la stratégie d'irrigation.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>C 12. Utiliser un système de programmation centralisé informatisé de l'irrigation afin de calculer, piloter et contrôler les apports en eau strictement nécessaires sur les différentes surfaces engazonnées et espaces végétalisés d'un parcours sur un laps de temps optimal défini par la fréquentation, les contraintes d'entretien et les besoins en eau identifiés des différentes surfaces de jeux</p>	<p>2-Mise en situation réelle réalisée dans la structure d'accueil portant sur la programmation d'une séquence d'arrosage sur tout ou partie du parcours. L'évaluation est réalisée par le tuteur selon une grille qui lui est fournie.</p>	<p>Une simulation et un test sont réalisés préalablement à la validation de la séquence d'arrosage. La programmation de l'arrosage sur un système de gestion centralisée est correctement réalisée (sans oubli, ni sur dosage). La programmation respecte une durée et une plage horaire compatible avec l'utilisation du parcours par les joueurs. La programmation tient compte de la disponibilité en eau. Les principaux paramètres agro climatiques nécessaires à la programmation sont pris en compte. Le calcul de la dose d'arrosage est cohérent avec les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diversité des besoins en fonction des compositions variétaux et hauteurs de tonte - Diversité/Hétérogénéité des sols - Diversité des situations - Diversité des implantations des asperseurs et des coefficients d'uniformité - Présences de pente ou non... <p>La qualité de l'arrosage est vérifiée : pas d'oublis de surface Pas de sur arrosage</p>
<p>A 7. Organisation de la maintenance du réseau d'irrigation et de la station de pompage</p>	<p>C 13. Organiser la maintenance et/ou la mise à niveau du réseau et de la station de pompage avec son équipe afin d'assurer la continuité du fonctionnement optimale du système d'irrigation, d'optimiser l'usage de l'eau et de limiter les pertes durant toute la durée d'exploitation prévisionnelle du système d'irrigation.</p>	<p>3-Etude de cas fourni par le centre sur un projet de rénovation ou d'une amélioration du réseau. Le candidat réalise un dossier sur la partie d'installation à créer ou à rénover et les éléments techniques et matériels nécessaires à cette réalisation</p> <p>Le dossier est remis et évalué par le jury</p>	<p>Les principaux organes de régulation sont identifiés Les pannes courantes sont correctement analysées. Les éléments du réseau sont choisis correctement en fonction de la configuration souhaitée et des caractéristiques du système préexistant. La proposition de rénovation doit fonctionner hydrauliquement. L'architecture et la structure du réseau proposé est détaillée sur un plan (choix et diamètre des canalisations, type d'arrosage, implantation, pilotage et raccordements électriques et l'ensemble des pièces de fontaineries...) La proposition de rénovation doit fonctionner hydrauliquement. La proposition doit comporter la liste des pièces de fontainerie nécessaires à la réalisation.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 5 : Organiser la maintenance et le renouvellement d'un parc matériel d'une structure de golf			
<p>A 8. Sélection des matériels et équipements adaptés à l'entretien des différentes surfaces engazonnées.</p>	<p>C 14. Sélectionner des équipements et des matériels ayant les caractéristiques les plus adaptés à l'entretien d'un parcours de golf tout en tenant compte des objectifs de qualité, du budget, de gestion durable de l'activité et du parc matériel existant afin de proposer à sa direction le renouvellement de matériel performant</p>	<p>1-Rapport professionnel réalisé à partir des équipements et matériels présents sur l'entreprise d'accueil présentant le renouvellement d'un ou plusieurs matériels Le rapport analyse la situation du parcours vis-à-vis de ses équipements et matériels et de son adéquation vis-à-vis des objectifs d'entretien, de gestion durable et de préservation de l'environnement Le rapport est remis et évalué par le jury</p>	<p>Les matériels, et leurs caractéristiques, présents sur le parcours sont présentés Les locaux et équipements permettant l'entretien du matériel sont présentés Une analyse objective des force/faiblesse du parc matériel est présentée Des matériels adaptés à l'entretien des différentes surfaces engazonnées sont proposées Le choix des matériels tient compte des contraintes réglementaires en matière d'environnement</p>
<p>A 9. Suivi et maintenance du parc matériel</p>	<p>C 15. Assurer la maintenance courante des matériels utilisés sur un parcours de golf en prenant en compte les caractéristiques et la technologie de chaque matériel afin de garantir le fonctionnement, la sécurité et la qualité d'exécution de l'ensemble des matériels</p>	<p>2-Mise en situation reconstituée en centre devant un jury, à partir de matériels d'entretien, sur la maintenance (détection de panne, de commande de pièces) et le réglage du matériel</p>	<p>Le fonctionnement des différents types de motorisation et de transmissions est maîtrisé Les huiles, les carburants et les pneumatiques sont correctement choisis. Les pannes et dysfonctionnements simples sont identifiées. Les contrôles des matériels sont réalisés dans une zone adaptée sans risque de gêne pour les autres salariés. Les carnets d'entretien et de réparations des matériels sont vérifiés et complétés. Les opérations d'entretien ou de réparation du matériel sont planifiées. Le suivi de la maintenance du matériel est effectué.</p> <p>Le fonctionnement des matériels est contrôlé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tous les défauts visuels sont identifiés sans oubli majeur

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>C 16. Réaliser les principaux réglages des matériels, en fonction des opérations d'entretien ou spécifiques programmées, pour assurer l'efficacité des matériels et la qualité du travail à réaliser</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Tous les points de contrôle du matériel sont vérifiés - Si une anomalie est repérée, une solution corrective est proposée - Les voyants d'alerte/défaut sont interprétés de manière cohérente et les corrections apportées : - Le dysfonctionnement est caractérisé - Les pièces courantes sont changées dans le respect des données constructeur. - Les pannes ou réparations nécessitant l'intervention d'un prestataire extérieur sont identifiées <p>Les réglages sont effectués correctement selon :</p> <ul style="list-style-type: none"> -le travail à effectuer -la nature et les conditions du sol <p>Les pièces et fournitures nécessaires à la maintenance du matériel sont identifiées correctement sur un éclaté pièce et/ou sur le manuel de maintenance de la machine.</p> <p>Les références sont correctement identifiées et répertoriées pour réaliser une demande de devis.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 6 : Gestion des ressources humaines et gestion budgétaire de l'activité d'entretien d'un terrain de golf			
A 10 - Organisation du travail des équipes	C 17. - Organiser le travail des équipes en appliquant les règles en matière de législation du travail, de sécurité et de handicap tout en tenant compte de l'utilisation des zones de jeu liées au calendrier sportif défini par le gestionnaire du golf afin de réaliser les opérations d'entretien planifiées.	1-Projet professionnel portant sur l'organisation du travail, le management de l'équipe et la réalisation d'un budget Le projet peut concerner un chantier de création, de rénovation ou une problématique d'entretien du parcours ayant pour support la structure d'accueil Le projet professionnel, document écrit, sera remis et évalué par le jury.	Les ressources humaines à allouer au projet sont quantifiées. Le projet propose plusieurs solutions intégrant l'utilisation des ressources humaines disponibles sur le golf et/ou le recours à des ressources externes. Le planning et l'organisation du travail de l'équipe est cohérent avec les travaux à accomplir durant l'année et l'utilisation des zones de jeu par les golfeurs. Le planning respecte les principales règles de modulation annuelle du travail prévues par le code du travail et la convention nationale collective du golf (durée de travail et repos quotidiens et hebdomadaires, heures supplémentaires, congés). Les risques liés aux travaux programmés sont identifiés. L'organisation du travail respecte les règles de sécurité correspondant aux situations de travail envisagées : utilisation du matériel, des produits...
A 11 - Management des équipes	C 18. - Animer les équipes, en utilisant les méthodes et techniques de communication appropriées et en respectant la législation du code du travail dont les entretiens professionnels et la formation des collaborateurs, afin d'assurer leur engagement, leur motivation et le développement de leurs compétences.	2-Présentation orale du projet devant le jury puis entretien avec le candidat. L'entretien avec le jury complétera l'évaluation sur le management d'équipe. L'évaluation aura lieu dans un lieu choisi par le certificateur.	La présentation orale est convaincante Des logiciels de bureautique (traitement de textes, tableur, Power Point) sont utilisés Les informations indispensables à la réalisation des travaux sont identifiées et transmises aux membres de l'équipe Les objectifs des travaux et les consignes de sécurité sont exposés de façon adaptée Les modes de communication sont adaptés en fonction des situations émotionnelles délicates

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A 12. - Gestion budgétaire de l'activité d'entretien de terrain de golf</p>	<p>C 19. Assurer la coordination son activité et de celle de son équipe au sein de sa structure en participant au recrutement des collaborateurs et en veillant à la prévention des risques afin d'assurer la cohésion et le bien être des membres de son équipe au sein de la structure.</p> <p>C 20. - Elaborer les budgets annuels prévisionnels de fonctionnement de l'activité afin d'assurer le renouvellement et l'amélioration du matériel et des installations, en quantifiant les investissements annuels et pluriannuels et les achats courants nécessaires à l'activité et en tenant compte des objectifs fixés par le gestionnaire du golf en matière financière.</p>		<p>Les notions de handicap, de harcèlement et d'égalité homme/femme sont prises en compte dans ses actions et ses décisions</p> <p>Des formations sont proposées à la direction dans le cadre du plan de développement des compétences.</p> <p>Les actions en matière de management - et le cas échéant de prise en charge de personnes en situation de handicap - font l'objet d'un reporting auprès de la direction du golf.</p> <p>Les modalités de communication sont mises en œuvre de façon appropriée selon l'avancée des travaux et les acteurs concernés : affichage, réunion de travail, accompagnement terrain.</p> <p>Des temps d'échanges sont planifiés avec les membres de l'équipe.</p> <p>Les moments d'information descendante et ascendante sont bien identifiés</p> <p>Une fiche de poste est réalisée.</p> <p>Les sites et partenaires nécessaires au recrutement d'un collaborateur sont identifiés.</p> <p>Un budget est présenté pour le projet faisant l'objet de l'étude.</p> <p>Le budget est équilibré</p> <p>Le budget est cohérent avec les orientations budgétaires de la structure.</p> <p>Le coût de la main d'œuvre nécessaire en interne et/ou en externe est valorisé.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	C 21. - Procéder aux achats courants, dans la limite de la délégation accordée par la direction du golf, en négociant auprès des différents fournisseurs, sous-traitants et prestataires afin d'optimiser le budget de l'activité.		<p>Le coût des matériels et de leur utilisation des machines est valorisé (location, achat...).</p> <p>Au moins un devis est présenté en cas de sous-traitance de tout ou partie des travaux.</p> <p>Au moins un devis relatif au matériel et fournitures est présenté en cas de réalisation du projet par l'équipe de terrain du golf.</p>